

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE

DE

A V I S

ROGNAIX

73730

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2015**

Présents : Patrice BURDET, Jacqueline LEGER, Maud BIDET, Monique GUMERY, Christelle MICHEL, Stéphanie RIPERT, Eric DUQUESNOY, Jacquy THEILLOL

Absents excusés : Florian CHAMIOT CLERC, Adam AMELLAL, Philippe ESCALLIER donne procuration à Jacquy THEILLOL.

Président de séance : Patrice BURDET

Secrétaire de séance : Jacqueline LEGER

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2015**

- Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**ARRETES PRIS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU MAIRE**

- ❖ **Jardin du souvenir** : signature du devis avec l'entreprise ECA Columbarium pour un montant de 3 420,00€ HT.
- ❖ **Parking les petits Vernays** : le chantier est attribué à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 30 043,50€ HT

**I) SUPPRESSION DE L'EMPLOI D'ADJOINT D'ANIMATION DE 2<sup>ème</sup> CLASSE A 23h30 ANNUALISE/SEMAINE SUIVI DE LA CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT D'ANIMATION DE 2<sup>ème</sup> CLASSE A 14H56<sup>ème</sup> ANNUALISE/SEMAINE.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la création de l'emploi d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à 23h30 annualisé/semaine le 26/09/2014.

Or il s'avère que le temps de travail a été surestimé : L'agent est recruté directement par la structure organisant les TAP et le nombre d'enfants à la restauration scolaire de Rognaix ne nécessite pas toujours la présence de 2 agents.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve la suppression de l'emploi d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (23h30 annualisé/semaine) suivi de la création de l'emploi d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (14h56<sup>ème</sup> annualisé/semaine).**

**II) DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FDEC : JARDIN DU SOUVENIR.**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la création du jardin du souvenir au cimetière de Rognaix.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis établi par la société ECA Columbarium.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve la demande de subvention au Conseil départemental pour un montant de 3 420€ HT.**

**■ QUESTIONS DIVERSES ET ORALES :**

- ❖ **Règlement du cimetière** : suite à la création du jardin du souvenir il convient de modifier le règlement du cimetière.

- ❖ **Rapport activités du Syndicat des Vernays** : Monsieur le maire présente le rapport d'activités 2014 du Syndicat des Vernays. Il est consultable en mairie de Rognaix.

❖ **RPOS SPANC et Déchets** : ces deux Rapports Prix Qualité et Service sont également consultables en mairie ou sur le site de la CORAL.

❖ **Bornage du chemin sous l'école** : en vue de l'enrobage du chemin sous l'école, un bornage a été effectué. Il s'avère que le chemin n'est pas tout à fait à sa place, certains tronçons débordent sur des propriétés privées. L'enrobage de ce chemin permettra de le remettre dans son tracé original.

❖ **Révision du PLU** : une réunion en présence de M. VIDAL, de la DDE, a eu lieu ce jeudi 30 juillet en mairie de Rognaix afin de lancer la révision du PLU. La consultation des bureaux d'étude sera lancée fin août.

❖ **Sortie à WALIBI** : le Conseil Municipal Jeunes organise une sortie à WALIBI le samedi 26 septembre, pour les enfants de Rognaix âgés de 9 à 17 ans. Les inscriptions se font en mairie de Rognaix.

❖ **Corvée chalet de la Mouche** : une nouvelle journée de corvée est prévue le 13 août. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès d'Éric DUQUESNOY ou de Monique GUMERY.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 20h00.

Fait à Rognaix, le 31 juillet 2015  
Affichage le 04 août 2015

Le maire,  
Patrice BURDET.

